

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU SITE D'ENTRE-LES-AYGUES













SOMMAIRE

1.	FINANCEMENTS DU PROJET	3
2.	PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET	4
3.	PROCEDURES ADMINISTRATIVES	4
4.	ETUDES ET TRAVAUX PREALABLES	5
5.	MARCHES DE TRAVAUX ET SERVICES	5
6.	ACQUISITIONS FONCIERES	5
7.	LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU SITE D'ENTRE-LES-AYGUES	6
8.	REALISATION DES TRAVAUX	7
9.	BILAN FINANCIER DE L'OPERATION	7
10.	ANNEXES	9

L'origine de cette opération relève de l'initiative conjointe du Parc National des Ecrins et de l'ancienne commune de Vallouise, devenue commune de Vallouise-Pelvoux, désireux de réaménager un site très fréquenté constituant une porte d'entrée de la zone cœur du Parc National.

Dans le cadre du dispositif « Espaces Valléens » porté par la Région SUD et le Département des Hautes-Alpes, et par ailleurs éligible au titre du Fonds Européen de Développement Régional – POIA, et du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire-CIMA, la commune de VALLOUISE-PELVOUX a sollicité l'attribution de subventions pour la réalisation des travaux de requalification du site d'Entre-les-Aygues initialement estimés à 173 690 € HT, par délibération n°12 en date du 27 septembre 2017.

Le plan de financement initial de cette opération était le suivant :

R	equalification du	ı site d'Entre-les-Aygues	
DEPENSES	3	RECETTES	
Nature	Montant HT	Nature	Montant
		Fonds Européen de Développement Régional – POIA 44.10 %	76 600.00 €
Pagualification du aita		Etat – DETR 2018 4%	6 947.60 €
Requalification du site d'Entre-les-Aygues	173 690.00 €	Département des Hautes-Alpes 21.88 %	38 000.00 €
		Autofinancement commune de VALLOUISE- PELVOUX 30.02 %	52 142.40 €
TOTAL HT	173 690.00 €	TOTAL	173 690.00 €

1. FINANCEMENTS DU PROJET

Sur la base du plan de financement présenté pour la réalisation de ce projet, la commune de Vallouise-Pelvoux s'est vue attribuer et notifier les subventions suivantes :

Pour la partie maîtrise d'œuvre uniquement :

- Parc national des Ecrins : 4 000 € (convention attributive n° 231-1410B3 du 13 novembre 2014) ;

Pour la partie maîtrise et travaux :

- Fonds Européen de Développement Régional POIA : 76 600 € (convention attributive du 1^{er} mars 2019) ;
- Etat DETR 2018 : 6 947.60 € (arrêté préfectoral n°2018-DPP-CSEM-0210 du 15 juin 2018) ;

- Département des Hautes-Alpes : 38 000 € (décisions de la commission permanente des 10 avril 2018 et 3 novembre 2020) ;

2. PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de requalification du site d'Entre-les-Aygues comprenait deux volets (Cf. dossier phase PROJET du 7 /10 /2019 en annexe 1) :

<u>1/ La réhabilitation ou la consolidation des ruines des chalets d'alpage présentes sur</u> site.

Ce premier volet portait sur :

- La reconstruction de la ruine la moins endommagée afin d'y aménager un espace d'accueil comprenant une buvette saisonnière, des WC ainsi qu'un abri destiné à une population de chauve-souris Rhinolophes identifiée dans le secteur (espèce protégée);
- La conservation des ruines les plus endommagées, afin d'y aménager des aires de pique-nique à destination des visiteurs et randonneurs.

2 / Le réaménagement du parking

Ce réaménagement, conçu par le paysagiste Rémi Duthoit, visait à organiser la circulation et le stationnement sur la plateforme existante par le biais d'un aménagement paysager s'inscrivant dans l'ambiance sauvage du lieu.

3. PROCEDURES ADMINISTRATIVES

Le site d'Entre-les-Aygues n'étant pas situé en zone cœur du Parc National ni dans un périmètre de protection d'un monument historique, seul un permis de construire a été nécessaire.

Le permis de construire n° PC 005 101 20 H0006 portant sur ce projet a été accordé le 2 septembre 2020, après avis favorable de la sous-commission accessibilité (Cf. photographie du panneau de permis de construire en annexe 2).

Toutefois la réalisation de ce projet a nécessité la mise en œuvre de deux procédures administratives complémentaires :

- Une procédure visant à intégrer dans le projet la création d'un abri pour une colonie de chauve-souris de l'espèce protégée « Petit Rhinolophe » identifiée sur le site d'Entre-les Aygues, en collaboration avec les agents du Parc National des Ecrins et le Groupe Chiroptères de Provence;
- Une procédure de déclaration « loi sur l'eau » visant à obtenir l'autorisation de la Direction Départementale des Territoires afin prélever des matériaux de construction (pierres) dans le torrent de l'Onde;

Ces deux procédures ont toutes deux fait l'objet d'un avis favorable des services concernés.

4. ETUDES ET TRAVAUX PREALABLES

La réalisation de ce projet a nécessité la réalisation des études et travaux préalables suivants :

- La création de WC dans la ruine principale a nécessité la réalisation d'une étude géotechnique de perméabilité du sol préalable, destinée à confirmer les possibilités de mise en place d'un assainissement non collectif sur le site Ce marché, confié au bureau d'études GEOTECHNIQUE le 28 avril 2016, s'est élevé à 990 € HT.
- Une opération de déblaiement et de nettoyage de la ruine principale, réalisée au début de l'été 2019 par l'association d'insertion LE GABION. Cette opération visait également à établir un état des lieux de cette ruine destinée à être rebâtie selon les techniques ancestrales, afin de définir la nature et l'ampleur des travaux à réaliser (Cf annexe 2). Cette opération s'est élevée à 7 425 € HT.
- La reconstruction programmée de la ruine principale a nécessité la réalisation d'une étude de sol, notamment destinée à vérifier la faisabilité de la construction de deux piliers destinés à supporter l'avancée de toiture en façade du bâtiment. Ce marché, confié au bureau d'études ALPGEOTEK le 17 septembre 2019, s'est élevé à 1 300 € HT).

5. MARCHES DE TRAVAUX ET SERVICES

A l'issue de ces consultations et sur avis de la commission d'appel d'offres, ont été retenus les attributaires suivants :

- Maîtrise d'œuvre : marché signé avec le groupement Sandrine RAYMOND / Rémi DUTHOIT le 22 juin 2015, pour un montant de 12 000 € HT ;
- Travaux lot n° 1 « Aménagements paysagers / captage d'eau / assainissement non collectif » : ce marché, qui comprenait une clause d'insertion, a été signé avec l'entreprise LAGIER ET ROCHE le 5 juin 2020, pour un montant de 46 624.25 € HT (55 949.10 € TTC). Le montant de ce marché a été revu à la hausse à la suite de la conclusion d'un avenant, pour s'élever à 47 749.25 € HT ;
- Travaux lot n° 2 « Maçonneries » : ce marché, qui était réservé à une structure d'insertion par l'activité économique, a été signé avec l'association LE GABION le 5 juin 2020, pour un montant de 61 967 € HT ;
- Le lot n°3 « Charpente menuiserie » : ce marché été signé avec l'entreprise Alpes Méditerranée Charpentes le 5 juin 2020, pour un montant de 52 694.50 € HT ;
- Travaux lot n° 4 « Plomberie sanitaires » : à défaut d'offres, aucun marché n'a été conclu pour ce lot. En raison du faible montant estimatif de ce lot, les prestations prévues seront réalisées dan le courant de l'année 2021 et seront intégralement financées par la commune

6. ACQUISITIONS FONCIERES

La réalisation du projet de requalification du site d'Entre-les-Aygues a nécessité l'acquisition d'une parcelle de terrain située sur l'emprise de la plateforme de parking destinée à être aménagée, pour un montant total de 3 669.29 € HT.

Le coût total des acquisitions, études, prestations et travaux portant sur la requalification du site d'Entre-Les-Aygues s'est donc élevé à 189 425.12 € HT.

7. LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU SITE D'ENTRE-LES-AYGUES

Les travaux prévus et réalisés ont été les suivants (Cf. annexe 4 photographies des travaux réalisés) :

Lot n°1: « Aménagements paysagers / captage d'eau / assainissement non collectif »

Traitement de surface de la plateforme / parking :

- Réalisation de fosses de plantation (décaissement/décompactage et pose de pierres);
- Pose de bancs mélèzes 40x40x200cm :

Réalisation d'un captage d'eau et d'un assainissement non collectif, destinés à alimenter les WC publics

- Installation d'un captage d'eau à usage non domestique ;
- Réalisation d'un réseau d'évacuation d'eaux usées raccordé à l'assainissement non collectif :
- Réalisation d'un dispositif d'assainissement non collectif toutes eaux ;

Réalisation d'une tourne paravalanche en pierre sèche en pignon nord du bâtiment

- Façonnage des terres à l'arrière de la ruine ;
- Pose d'une forme de tourne en pierre sèche ;

Lot n°2: « Maçonneries »

Réfection des maçonneries en pierre

- Purge des parties instables, y compris tri des pierres ;
- Suppression des reprises d'enduit au ciment ;
- Démontage et remontage des parties de murs déstabilisées ;
- Renforcement des arases des murs
- Travaux de confortement des murs conservés ;
- Rejointoiement des maçonneries à la chaux naturelle ;

Drainage des parties enterrées

- Réalisation de fouilles en pleine terre ;
- Pose d'un drain de cailloutis enrobés dans un géotextile

Réalisation des sols de la ruine principale

- Terrassement sur 20-30cm et nivellement du sol, y compris piquetage ;
- Pose d'un fond de forme sable et chaux ;
- Pose de l'empierrement

Confortement des ruines annexes

- Débroussaillage, suppression des végétaux invasifs ;
- Purge des parties instables, y compris tri des pierres ;
- Nettoyage des joints des maçonneries ;

- Regarnissage des joints au mortier de chaux ;
- Pose d'un glacis de chaux sur les arasées ;

Lot n°3: menuiseries - charpente

Travaux de charpenterie

- Fourniture et pose de 4 fermes en mélèze (entraits / arbalétriers / poinçons / contrefiches);
- Fourniture et pose de la structure du toit en mélèze bois des alpes avec croupe (sablières / pannes / arêtiers / faîtière / chevrons);

Travaux de couverture

 Réalisation d'une couverture en bardeaux de mélèze avec croupe végétalisée (voliges / étanchéité / chanlattes / contrelattes / bardeaux de mélèze / planches de rive et d'égout / gouttières en bois creusé);

Réalisation d'une étanchéité de la croupe de toit paravalanche

- Réalisation d'une étanchéité EPDM;
- Relevé en rive ;
- Couvertine en zinc ;

Végétalisation semi-intensive de la croupe de toit paravalanche

- Mise en place de cales pour éviter la reptation des terres ;
- Pose d'une natte de coco ;
- Pose d'une couche de terre végétale ;

Réalisation des menuiseries intérieures

- Réalisation des ossatures et planches posées à la verticale ;
- Réalisation de la porte intérieure en bois d'accès aux WC (cadre et panneau / serrurerie);

Réalisation des menuiseries extérieures

- Réalisation des ossatures secondaires ;
- Fourniture et pose de planches de mélèze fixées à la verticale ;

8. REALISATION DES TRAVAUX

Les travaux ont débuté le 1^{er} juillet 2020 (Cf. compte rendu de réunion n°2 en annexe 1), et se sont déroulé au cours de l'été et de l'automne 2020.

Ils se sont achevés au moins d'octobre 2020, et ont donné lieu à une réception définitive le 30 novembre 2019

9. BILAN FINANCIER DE L'OPERATION

Le bilan financier définitif de cette opération est le suivant :

R	equalification du	ı site d'Entre-les-Aygues	
DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant HT	Nature	Montant
		Fonds Européen de Développement Régional – POIA 40.50 %	76 600.00 €
Maîtrise d'œuvre et	100 105 10 6	Etat – DETR 2018 3.67 %	6 947.60 €
travaux de requalification	189 425.12 €	Département des Hautes-Alpes 20.06%	38 000.00 €
		Autofinancement commune de VALLOUISE- PELVOUX 35.83 %	67 877.52 €
TOTAL HT	189 425.12 €	TOTAL	189 425.12 €

L'autofinancement de la commune a été financé sur fonds propres en intégralité.

10. ANNEXES

ANNEXE 1: Document PHASE PRO du 07/10/2019

ANNEXE 2 : Photographie du panneau de permis de construire

ANNEXE 3 : Compte rendu des travaux d'achèvement de la phase préparatoire des travaux

et photographies du chantier

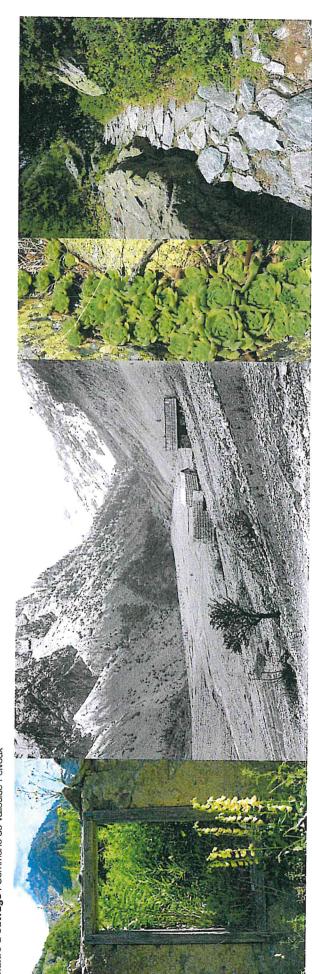
ANNEXE 4 : photographies des travaux réalisés

ANNEXE 1 : Document PHASE PRO du 07/10/2019









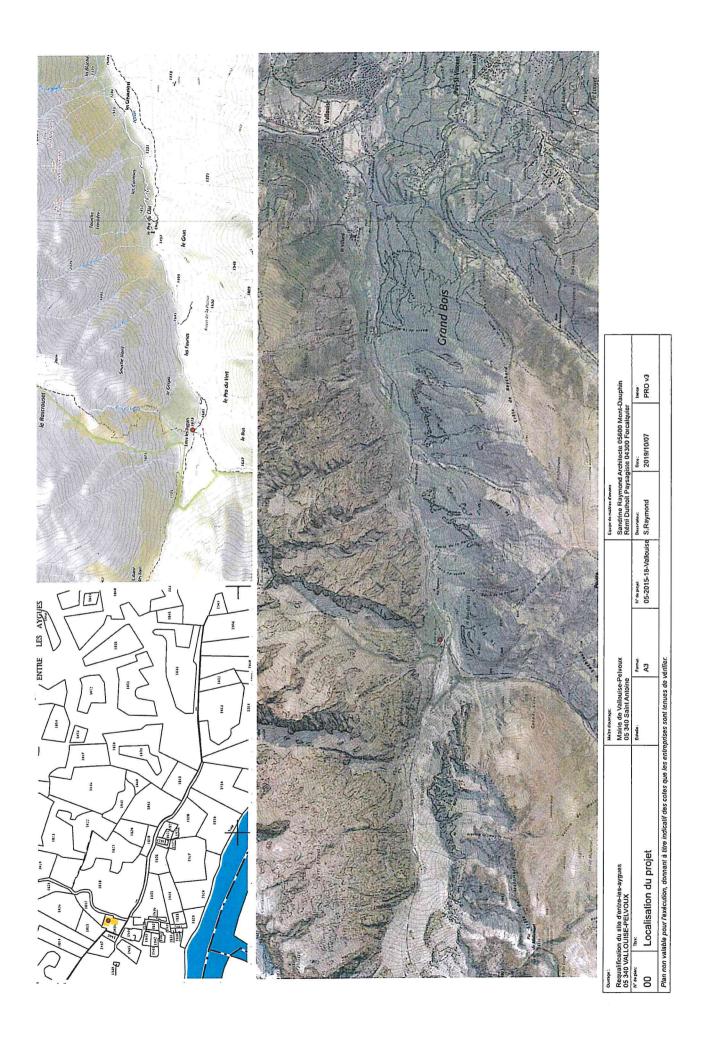
Requalifiquation du site d'Entre les Aygues

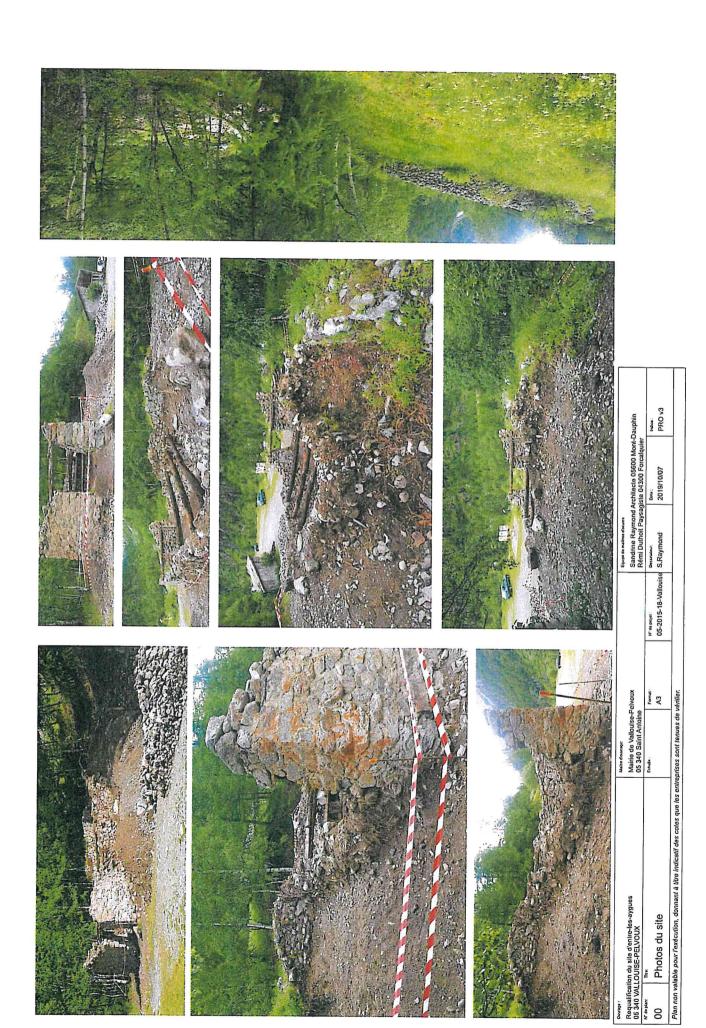


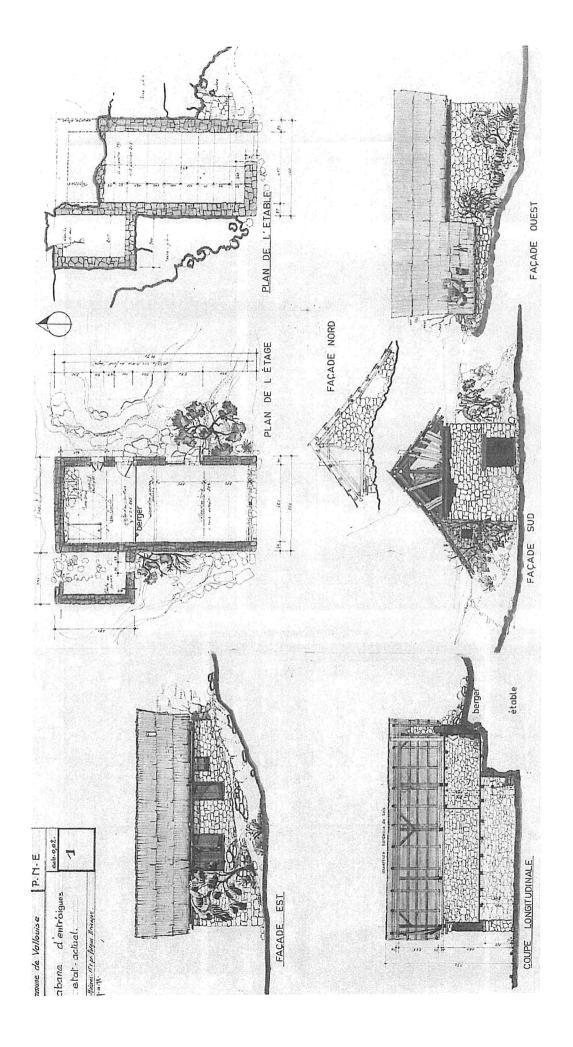
Paysages Rémi Duthoit paysagiste d.p.l.g 12 avenue des lavandes 04300 Fortalquier. inventions 06 87 1437 60 remidulhoit@gmal.com http://nduhoit.biogspot.com

Cassane Campana 05600 Mont-Dauphin. 04 92 20 35 74. ateleritiss-rachitecturalir. www.sr-architecturalir. Snel 7912:4016300019

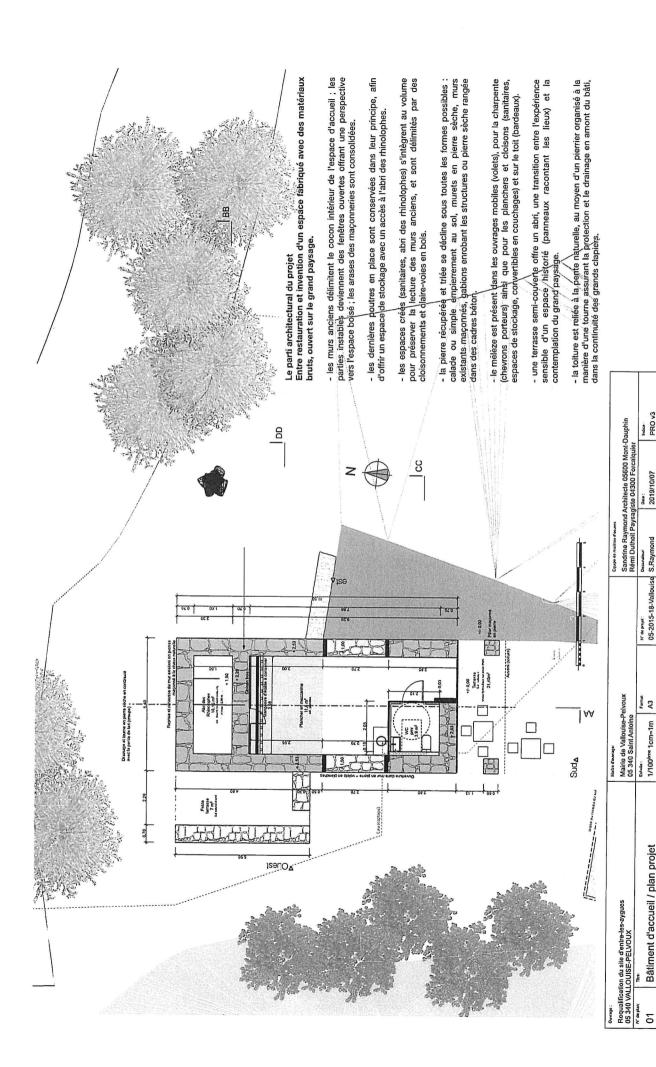
Sandrine Raymond Architecte DPLG & QEB







					2000		
Requalifica 05 340 VAL	Requalification du site d'entre-les-aygues 05 340 VALLOUISE-PELVOUX	Matrie de Vallouise-Pelvoux 05 340 Saint Antoine	elvoux		Sandrine Raymond A Rémi Dulhoit Paysag	Sandrine Raymond Architecto 05600 Mont-Dauphin Rémi Duthoit Paysagiste 04300 Forcalquier	auphin
N. de plan:	Thes:	Echelle:	Formal	N' de prajet :	Dessnateur.	Date:	Infice
8	Archives : état en 1978 (relevé PNE)		А3	05-2015-18-Vallouise S.Raymond	S.Raymond	2019/10/07	PRO v3
Plan non v.	n non valable pour l'exécution, donnant à titre indicatif des cotes que les entreprises sont tenues de vérifier.	prises sont tenues de v	rérifier,				



S.Raymond

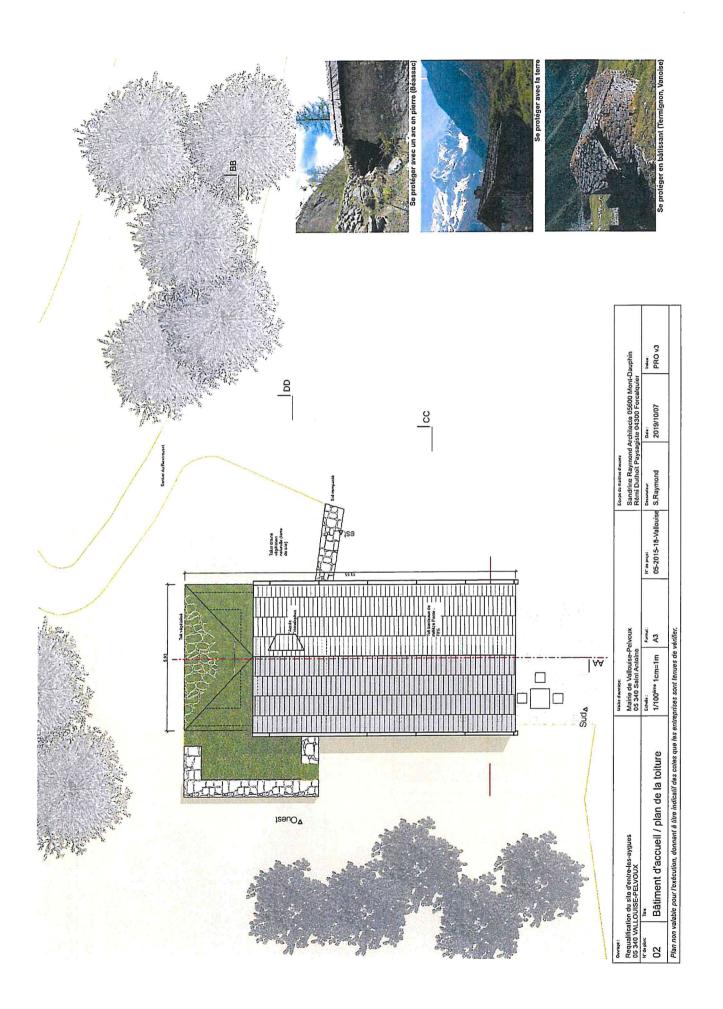
A3

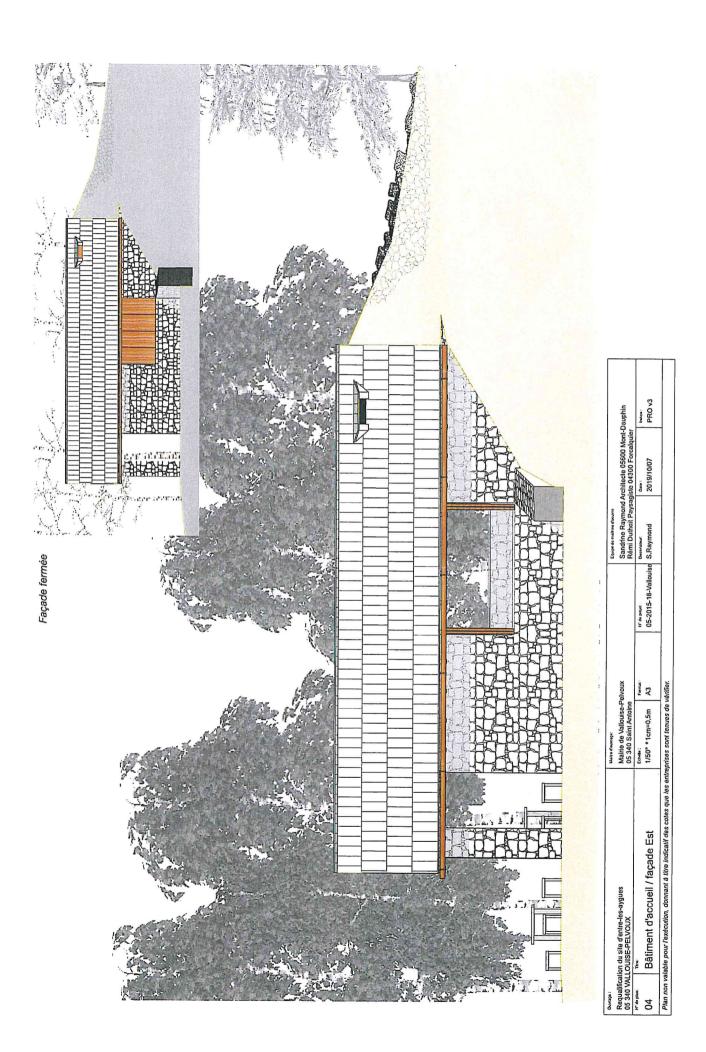
1/100bme 1cm=1m

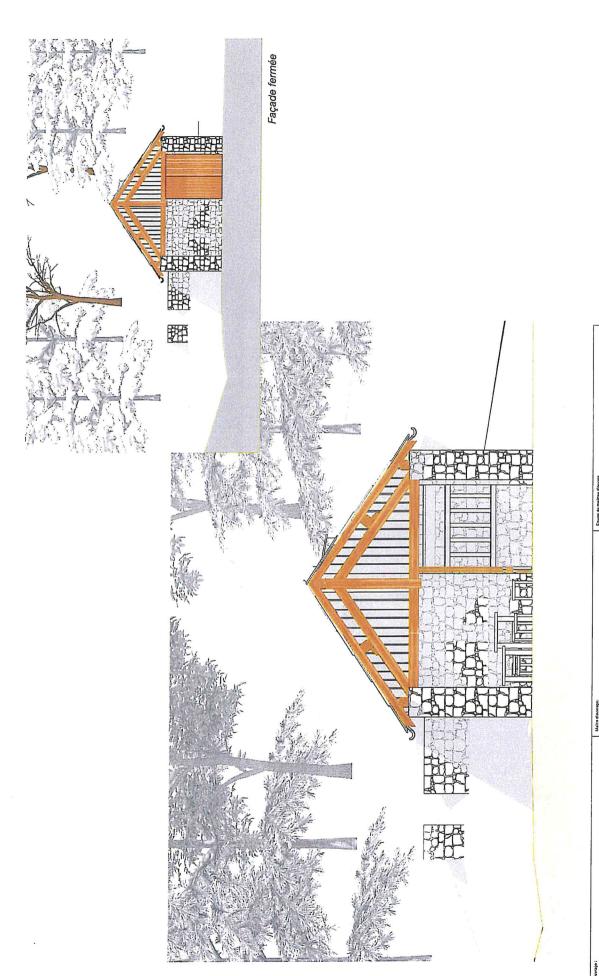
Plan non valable pour l'exécution, donnant à titre indicatif des coles que les entreprises sont tenues de vérifier.

Bâtiment d'accueil / plan projet

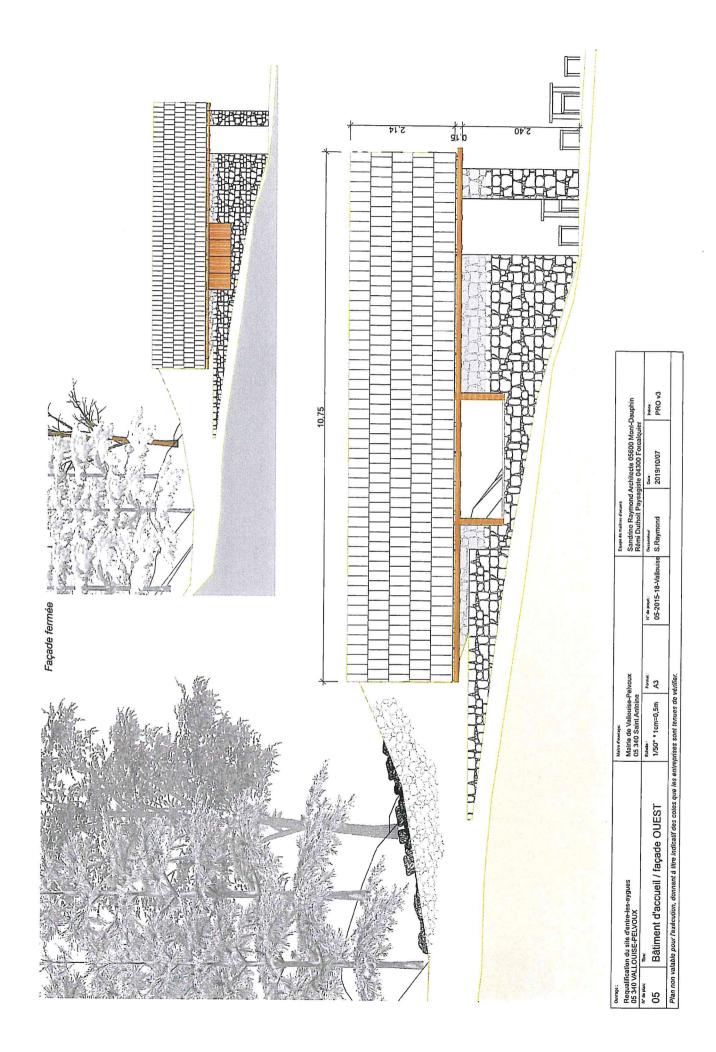
5

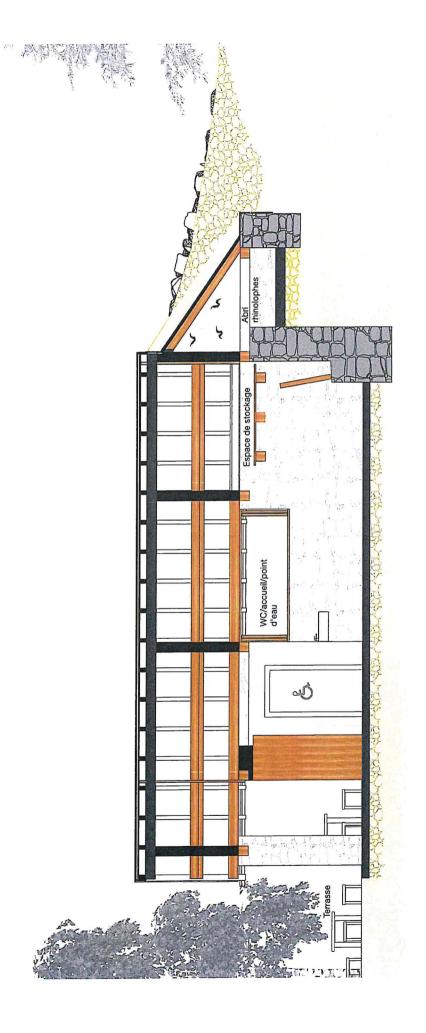




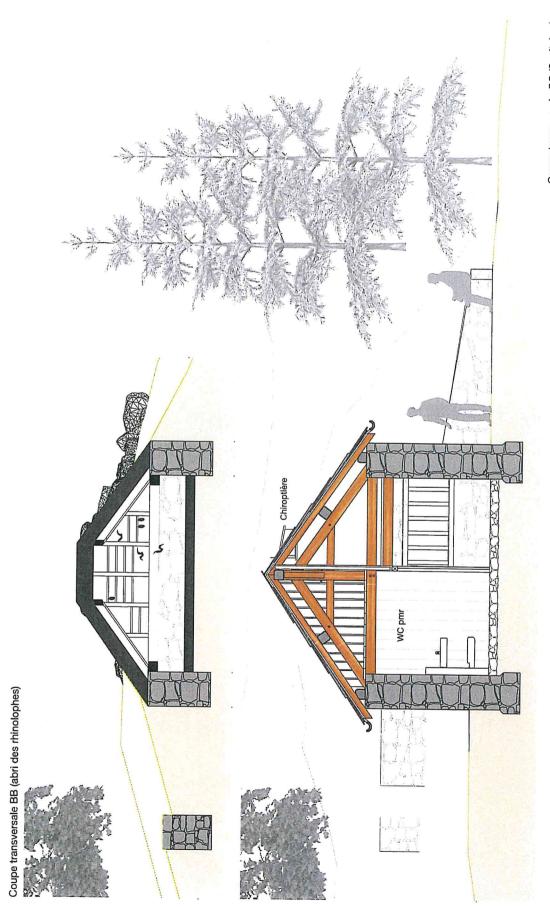


Requalifica 05 340 VAL	Requalification du silo d'entre-les-aygues 05 340 VALLOUISE-PELVOUX	Mairie de Vallouise-Po 05 340 Saint Antoine	elvoux		Sandrine Raymond A Rémi Dulhoit Paysag	Sandrine Raymond Archilecte 05600 Mont-Dauphin Rémi Dutholt Paysagiste 04300 Forcalquier	Jauphin
N' de plan:	Tlue:	Echebe :	Format :	N' de projet :	Destruieur,	Date	Indica
03	Bâtiment d'accueil / façade SUD	1/50 ^{6me} 1cm=0,5m	V3	05-2015-18-Vallouise	S.Raymond	2019/10/07	PRO v3
		and the second s		1			
Plan non va	alable pour l'exécution, donnant à titre indicatif des coles que les entre	prises sont fenues de v	rérifier.				





Requalification of 340 VA	Requalification du site d'entre-les-aygues os 340 VALLOUISE-PELVOUX	Mairie de Vallouise-Pelvoux 05 340 Salnt Antoine	lvoux		Sandrino Raymond A Rémi Dulhoit Paysagi	Sandrino Raymond Architecte 05600 Mont-Dauphin Rémi Duthoit Paysagiste 04300 Forcalquier	auphin	
N' de plan.	N' de plan. Three.	Echelle:	Formal	N. de projet	Dessination:	Date:	Indice.	
90	Bâtiment d'accueil / Coupe en long AA	1/50tm 1cm=0,5m A3	Аз	05-2015-18-Vallouise S.Raymond	S.Raymond	2019/10/07	PRO v3	
Plan non v	an non valable pour l'exécution, donnant à litre indicatif des cotes que les entreprises sont tenues de vérifier.	eprises sont tenues de v	rérifier.					



Coupe transversale CC (Sanitaires)

Requalifica 05 340 VAI	cation du site d'entre-les-aygues ALLOUISE-PELVOUX	Maírie de Vallouise-Pelvoux 05 340 Saint Antoine	elvoux		Sandrine Raymond A	and Architecte 05600 Mont-C	Jauphin
N. de plan	The:				facta management	iste caso i orcaidalei	
	Annual of the state of the stat	Echelo	Formal	Nº de prejet	Desameteur	Cate:	Infoa.
07	Bâtiment d'accueil / Coupes en travers	1/50 ^{4me} 1cm=0,5m	A3	05-2015-18-Vallouise S.Raymond	S.Raymond	2019/10/07	PBO 43
							2
Plan non v.	'an non valable pour l'exécution, donnant à titre indicatif des coles que les entr	ob second food societa	. Aniform				
		ישונים שמווו ופווחפש חפי	o vermer.				



	The Life
	1
	u e l
	1000
是是是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个	12.35
	1
202	Specify !
	一个人
Charles 1	
	W.
""	
	de late to the
	V Sal
	0.1
高温度	1,01
57.7 L	
经验证	And the second
and the second s	
是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE

Requalificat 05 340 VAL	Requalification du sile d'entre-les-aygues 35 340 VALLOUISE-PELVOUX	Mairie de Vallouise-Pelvor 05 340 Saint Antoine	alvoux		Sandrine Raymond A Rémi Duthoit Paysag	Sandrine Raymond Architecte 05600 Mont-Dauphin Rémi Duthoit Paysagiste 04300 Forcalquier	auphin
N' de plan: Tue:	The	Euhele:	Formal:	N' de projet:	Destuniteur.	Date:	Indee:
80	Vues 3D du bâtiment		A3	05-2015-18-Vallouise	e S.Raymond	2019/10/07	PRO v3
Plan non va	Plan non valable pour l'exèculion, donnant à titre indicatif des cotes que les entreprises sont tenues de vénifer.	prises sont fenues de v	ėrilier.				

Ourage:



Une fois l'abri des rhinolophes intégré au nouveau bâtiment d'accueil, la démolition de la ruine pourra être envisagée afin de requalifier cet espace, essentiellement destiné aux modes doux (randonneurs, cyclistes), avec possibilité de retournement dans le cas où une navette serait mise en place entre Vallouise et Entre les Aygues.

Les travaux comprendraient:

- le démontage de la toiture en béton avec évacuation en déchèterie des armatures.
- démontage du bardage, des volets et des cadres des menuiseries encore en place.
 démontage des murs en parpaings et des jambages et linteaux pour concassage et ré-emploi éventuel
 - definionidade des friurs en parpaings et des jambages et inteaux pour concassage et resur place (déchet inerte, posé au sol en compacté).
- de prace (accritet met et pose au soi en compacte).
 la récupération de la dalle en béton pour déplacer les panneaux d'information du Parc des Ecrins (à valider), compris déplacement du plancher bois.

Indea: PRO v3 Sandrine Raymond Architecte 05600 Mont-Dauphin Rémi Duthoit Paysagiste 04300 Forcalquier 2019/10/07 N' de projet: 05-2015-18-Vallouise Mairie de Vallouise-Pelvoux 05 340 Saint Antoine Format: Plan non valable pour l'exécution, donnant à titre indicalif des cotes que les entreprises sont tenues de vérifier. Requalification du site d'entre-les-aygues 05 340 VALLOUISE-PELVOUX Ruine à démolir 60

20 m

15

우

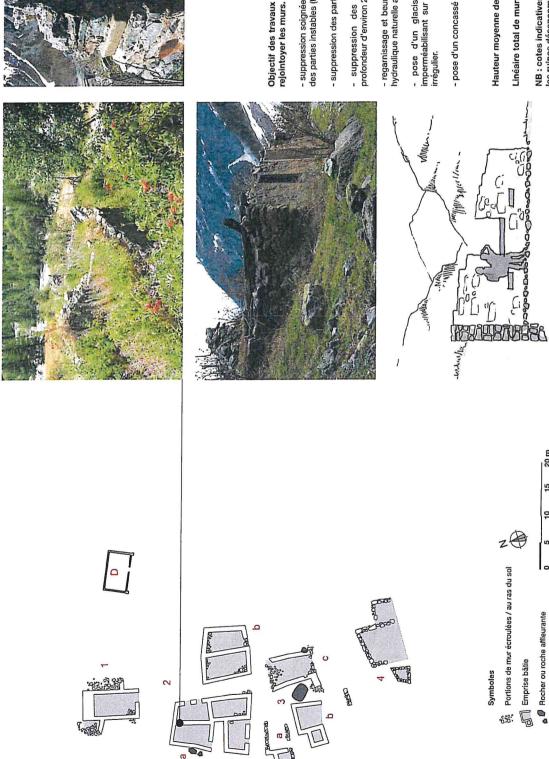
A Bocher ou roche affleurante

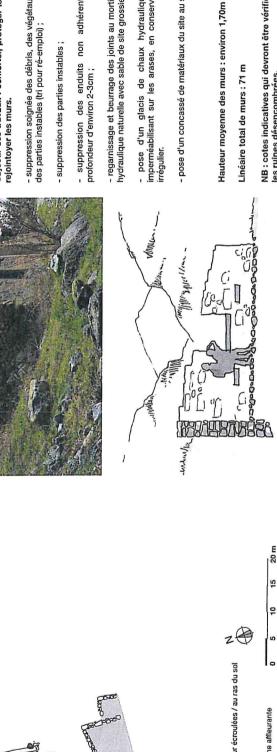
们 Emprise bâtie

z

ರ್. ಈ Portions de mur écroulées / au ras du sol

Symboles





Objectif des travaux : conforter, protéger les arases et rejointoyer les murs.

- suppression soignée des débris, des végétaux invasifs et des parties instables (tri pour ré-emploi);
- suppression des enduits non adhérents sur une profondeur d'environ 2-3cm;
- regarnissage et beurrage des joints au mortier de chaux hydraulique naturelle avec sable de site grossier;
- pose d'un glacis de chaux hydraulique et du'n imperméabilisant sur les arases, en conservant l'aspect irrégulier.
- pose d'un concassé de matériaux du site au sol

NB: cotes indicatives qui devront être vérifiées une fois les ruines désencombrées.

Requalific 05 340 V/	Requalification du site d'entre-les-aygues 05 340 VALLOUISE-PELVOUX	Mairie de Vallouise-Pelvoux 05 340 Saint Antoine	elvoux		Sandrine Raymond Architecte 05600 Mont-Dauphln Rémi Duthoit Paysagiste 04300 Forcalquier	rchitecte 05600 Mont-liste 04300 Forcalquier	Jauphín
N. de plan:	The	Echalle:	Formal:	M' de prejet	Dessinateur	Date:	Indee
9	Ruines #2a création d'aires de pique-nique		A3	05-2015-18-Vallouise S.F	S.Raymond	2019/10/07	PRO v3
1							
Plan non	Plan non valable nour level nice to the level of the leve	and desired languages	7777				

Equipo do mailma

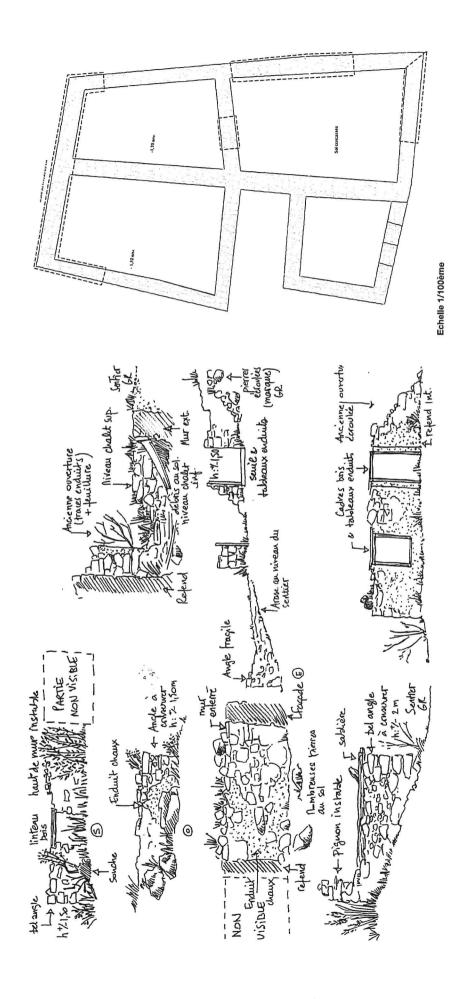
20 m

5

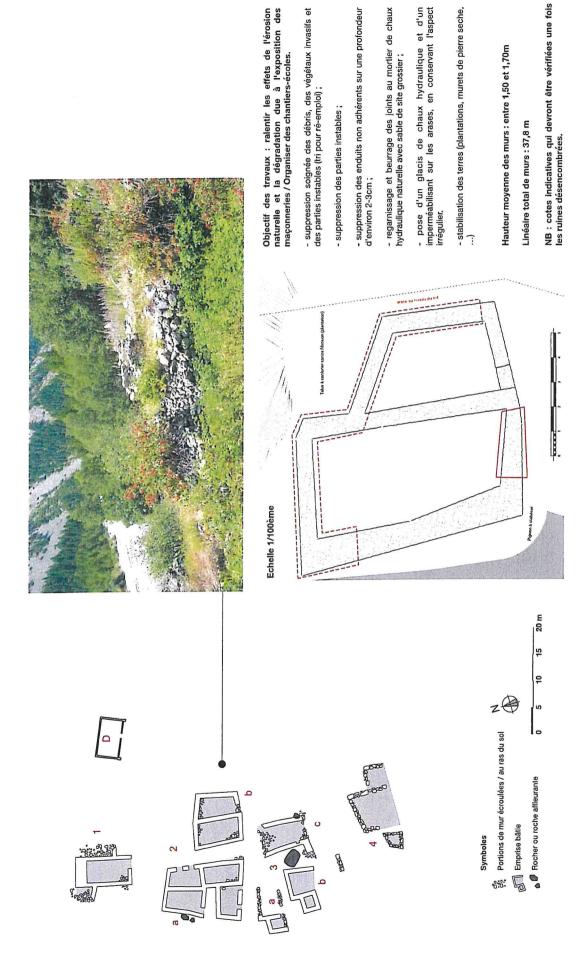
우

Malve downage.

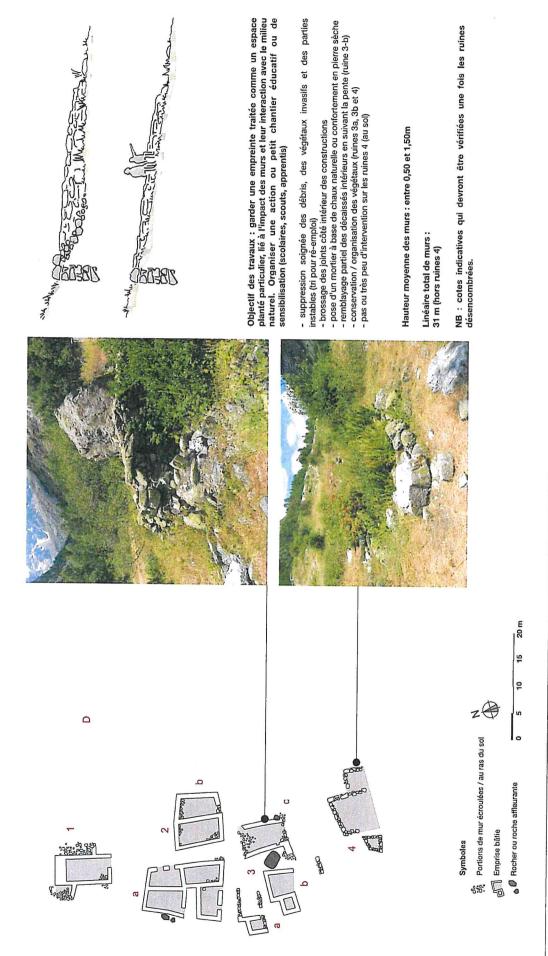
Currage:



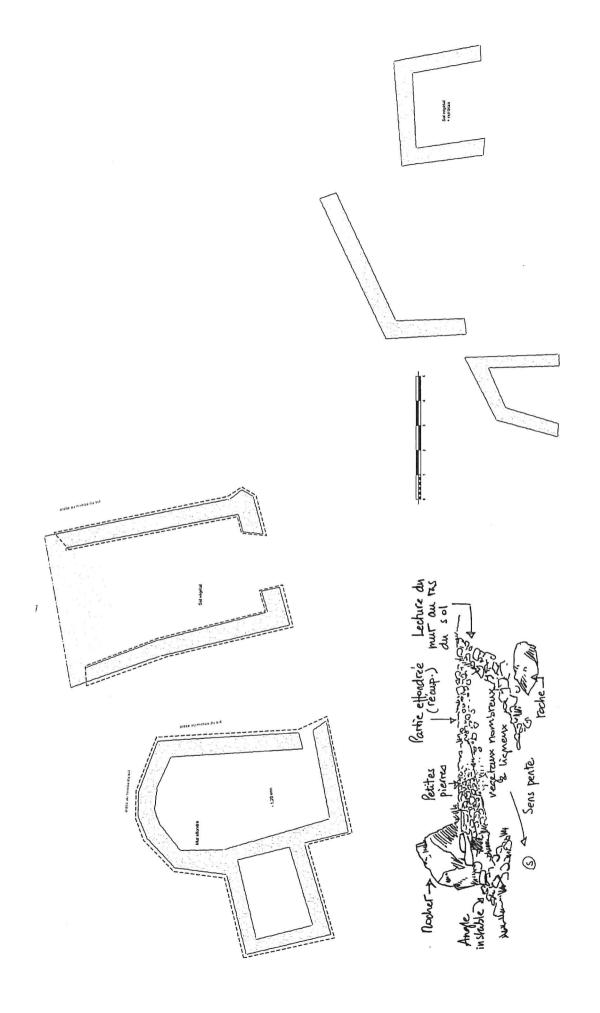
Ourage:		Maire downage:			Equipo de mailmas d'ocurre		
Requalifica 05 340 VAL	Requalification du site d'entre-les-aygues 05 340 VALLOUISE-PELVOUX	Mairie de Vallouise-Pelvoux 05 340 Saint Antoine	alvoux		Sandrine Raymond Ar Rémi Duthoit Paysagis	Sandrine Raymond Architecte 05600 Mont-Dauphin Rémi Duthoit Paysagiste 04300 Forcalquier	auphin
N' de plan	The:	Echelle:	Format:	N' de projet	Destinateur	Date	lates
	Ruine #2a relevés de l'existant		A3	05-2015-18-Vallouise S.Raymond	S.Raymond	2019/10/07	PRO v3
i							
Plan non va	Plan non valable pour l'exécution, donnant à titre indicatif des cotes que les entreprises sont tenues de véniter.	prises sont fenues de v	enifier.				



	Equipe de mailinse d'ocurre		
	Sandrine Raymond A Rémi Duthoit Paysagi	rchitecte 05600 Mont- iste 04300 Forcalquier	Dauphin
If de projet:	Dessinateur.	Date:	Indea
05-2015-18-Vallouise	S.Raymond	2019/10/07	PRO v3
	Ir de projet: 05-2015-18-Vallouise	18-Vallouise	Sandine Raymond Arg Rémi Duthoit Paysagis Database B-Vallouise S.Raymond



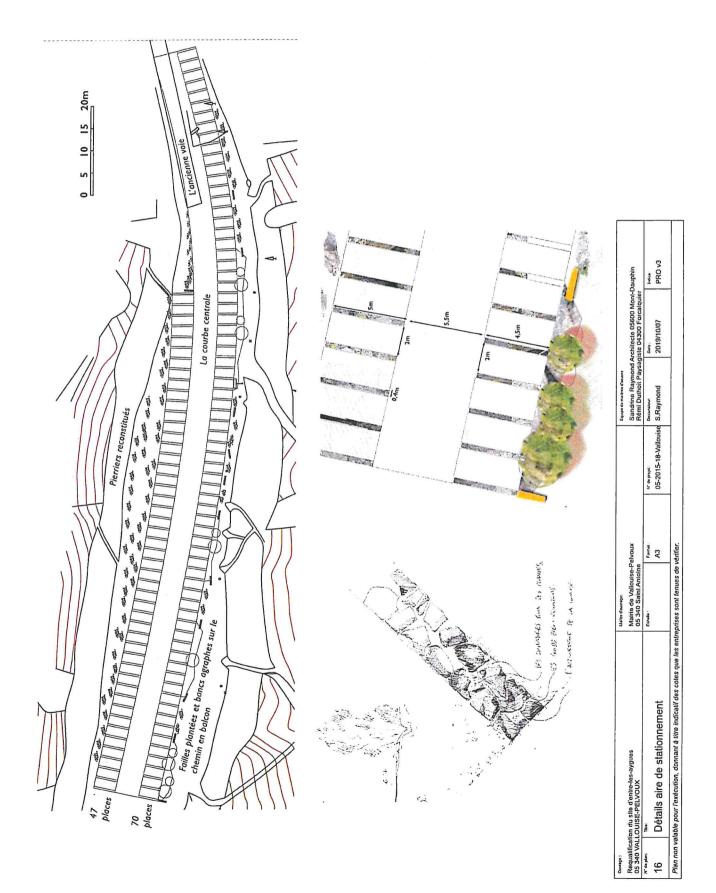
Curraga:		Maite d'ouvrage:			Course do mainte d'octors		
Requalifica 05 340 VAL	Requalification du site d'entre-les-aygues 05 340 VALLOUISE-PELVOUX	Mairie de Vallouise-Pelvoux 05 340 Saint Antoine	elvoux		Sandrine Raymond Architecte 05600 Mont-Di Rémi Duthoit Paysaniste 04300 Forcelouing	Sandrine Raymond Architecte 05600 Mont-Dauphin Rémi Duthoit Paysaniste 04300 Forcalmine	auphin
N. de plan:	Titles:				Section 1	ומוחלוונו	
		Echalle	Format	N de projet	Dessnateur.	Date:	Indea
13	Ruine #3-4 l'empreinte bâtie		A3	05-2015-18-Vallouise S.Ravmond	S.Ravmond	2019/10/07	PRO 53
							2
Plan non va	Plan non valable pour l'exécution, donnant à litre indicatif des coles que les entreprises sont tenues de vénifier	orises sont tenues de v	/érifier.				



Currage:		Maire dovrage:			Equipe da maimis d'ocurre		
Requalifica 05 340 VAL	Requalification du site d'entre-les-aygues os 340 VALLOUISE-PELVOUX	Mairie de Vallouise-Pelvoux 05 340 Saint Antoine	slvoux		Sandrine Raymond A Rémi Duthoit Paysag	Sandrine Raymond Architecte 05600 Mont-Dauphin Rémi Duthoit Paysaglste 04300 Forcalquier	Jauphin
N' de plan	The	Echelle:	Formal	N' de projet	Dessurateur	Date:	Indea
14	Ruines #3-4 relevés		A3	8-Vallouis	e S.Raymond	2019/10/07	PRO v3
Plan non va	n non valable pour l'exécution, donnant à titre indicatif des cotes que les entre	prises sont tenues de v	ėrilier.				



05 340 VAI	Salion du site d'ente-les-aygues ALLOUISE-PELVOUX	Mairle de Vallouise-P	elvoux		Sandrine Raymond A Rémi Duthoit Paysac	Architecte 05600 Mont- piste 04300 Forcalquier	Dauphin
N' de plan:	Tar.	Echelle	Formal	Nº de occier			3
1				- 100	Constitution	Date	- Pudce
15	Aire de stationnement		A3	05-2015-18-Vallouise	S.Raymond	2019/10/07	PRO v3
Plan non	valable pour l'exécution, donnant à titre indicatif des cotes que les entre	aprises sont tenues de v	vérifier.				



ANNEXE 2 : Photographie du panneau de permis de construire

PHOTOGRAPHIE DU PANNEAU DE PERMIS DE CONSTUIRE

ANNEXE 3 : Compte rendu des travaux d'achèvement de la phase préparatoire des travaux et photographies du chantier

Sandrine Raymond



Architecte DPLG

COMPTE-RENDU #6 (TRAVAUX PRÉPARATOIRES)

Requalification du site d'Entre les Aygues, Commune de Vallouise-Pelvoux



Rendez-vous du 21/06/2019.

Objectifs: réception des travaux préparatoires été 2019 / point sur état du bâti.

Présents:

Représentant du Maître d'ouvrage / Mairie de Vallouise - Pelvoux

Jean-Lin PAUL, conseiller municipal, jean-lin.paul@wanadoo.fr

Entreprise

Laurent TAINTURIER, Encadrant technique du chantier, Association Le Gabion, laurenttainturier@yahoo.fr

Maîtrise d'oeuvre / Architecte

Sandrine RAYMOND, Architecte, Mont-Dauphin, 06 82 84 38 07, architecte.sr@gmail.com

Excusés / absents

Diffusion : personnes présentes + Rémi Duthoit paysagiste + Mairie de Vallouise-Pelvoux + Le Gabion, Pierre Sallé, Directeur + Parc national des Ecrins, Frédéric Sabatier + Hélène Quellier.

1. Réception du chantier

La première phase préparatoire du chantier 2019 est réceptionnée sans réserve, les travaux ayant été faits dans les temps et conformément à la demande et au devis. Il a fallu s'adapter aux contraintes de site, suite aux découvertes sur les maçonneries.

Les pierres triées en deux tas (petits calibres / touts venant et pierres moyen calibre + grosses pierres) sont stockées entre la ruine et l'abri des petits rhinolophes, laissant l'accès au sentier du Rascrouset possible.

- ⇒le stationnement du véhicule des gardiens du refuge des Bans s'effectue d'ordinaire à l'ombre du bâti (produits qui peuvent rester dans la voiture) ce qui n'est pas possible actuellement. Les informer que les tas de pierres resteront en place cet été / voir si problème de gestion des approvisionnements pour eux. (Mairie de Vallouise-Pelvoux ou Parc)
- ⇒déplacer les bois de charpente le long des tas de grosses pierres pour décourager le chargement sauvage (Mairie de Vallouise-Pelvoux).

La ruine a été entourée de rubalises tenues sur des fers à béton pour définir un périmètre de protection (têtes de murs et poutres instables / ne pas marcher).

⇒ placer une signalétique chantier / accès interdit et si possible une barrière ou bout de clôture type Heras devant la porte de l'étable (Mairie de Vallouise-Pelvoux).

La signalétique sentiers et refuge a été déplacée quelques mètres en contrebas pour permettre l'accès du chantier. Cette disposition doit être conservée jusqu'à reprise du chantier (consolidation des maçonneries) et pourra être rétablie une fois cette phase complètement achevée.

→ A voir avec l'entreprise selon les contraintes d'accès matériel au chantier (Architecte / entreprise).

L'ensemble des maçonneries a été déblayé jusqu'en pied de mur côté Sud, partiellement déblayé jusqu'au sol naturel côté Nord. les 3 souches d'arbres qui avaient pris sur les murs ont été supprimées (2 côté Ouest, 1 sur le pignon Nord). La terre en excédant est stockée le long du mur Est, avec un léger merlon permettant de travailler ultérieurement sur les murs. Ce travail a permis d'établir que :

- le bâtiment a probablement été bâti dans un décaissé du cône de déjection, le pignon Nord étant enterré et probablement construit de la même manière que la seconde partie des murs latériaux, soit avec seul parement calé sur des éléments naturels affleurant ou pris sur place (pierres cyclopéennes en bas de mur, affleurements rocheux). Le sol a été fouillé en partie arrière jusqu'à un étage compact de terres et cailloux, puis légèrement remblayé.
- le bâti annexe était assis sur des fondations peu profondes et plutôt en lien avec l'étage, aucun accès (seuil, encadrement) n'ayant été trouvé lors des prospections. Une photo d'archive montre bien un accès côté Sud, mais un étage plus haut que celui de la grange, avec une pente qui correspond probablement à celle du cône de déjection. Par ailleurs, les pierres situées sous les appuis de poutre (conservés en fond du bâti) forment un ventre qui trahit des poussées et une grande instabilité du mur. Par conséquent, le projet devra intégrer à la fois le caractère précaire de ce mur (et le rôle important de contreventement des poutres /

du plancher en fond de bâti) et l'impossibilité de fouiller plus le sol à cet endroit. Le gîte des rhinolophes devra être adapté et validé en fonction.

- A l'arrière du râtelier, le mur du fond réservait une surprise : la différence de cotation de +/-2,00m entre intérieur et extérieur correspondait à une petite pièce dont le sol était dallé de lauzes (laissées sur place, 2 sont stockées aux abords). Ce sol était recouvert d'une importante épaisseur de débris. Les deux murs sont actuellement bien visibles et permettent d'envisager un aménagement un peu différent, avec un peu plus d'espace à l'étage (le gîte des rhinolophes pourrait éventuellement y être intégré sous la future toiture). L'avantage de ce dispositif sera d'avoir moins d'efforts de poussée des terres contre le mur du râtelier, la hauteur étant plus réduite que prévu, le véritable mur arrière du bâti étant repoussé 2m plus loin.
- Le WC sera probablement déplacé dans l'alignement de la façade Sud, pour éviter de décaisser de trop. Sa visibilité sera améliorée. Les ouvertures prévues initialement dans les murs, calées sur les coups de sabre des maçonneries et sur les parties effondrées ou précaires sont maintenues.

3 poutres sont conservées à l'arrière du bâti pour préserver l'équilibre ponctuellement précaire des murs enterrés. Le râtelier reste en place et ne sera pas démonté, dans la mesure du possible. Un caisson métallique est resté coincé et sera supprimé lors des opérations de consolidation des murs.

Les gravats bois et métalliques trouvés sur le site sont triés aux abords et seront évacués lors de la deuxième phase de chantier été 2019, afin de grouper les éléments à évacuer.

- ⇒ A voir avec l'entreprise lors de la reprise des travaux. (Architecte / entreprise)
- ⇒Eléments d'état des lieux à mettre à jour rapidement + adaptations du projet en conséquent, à valider Commune / Parc pour les rhinolophes. (Architecte)

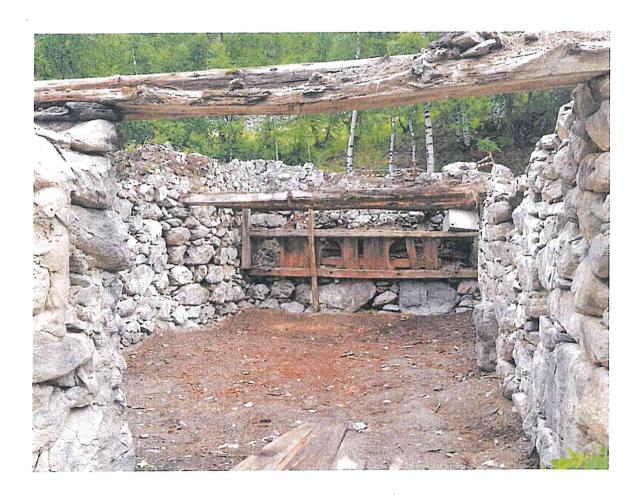
2. Proposition de calendrier projet / travaux & suites à tenir.

- Réunion à caler la première quinzaine de juillet pour valider le projet revu selon l'état des lieux établi suite aux travaux et établir un cahier des charges pour la seconde phase de consolidation (réalisable jusqu'en septembre, éventuellement octobre, ensuite attention aux gelées).
- Juillet/Août 2019 : étude de sol pour dimensionnement des ouvrage du futur toit, dans l'optique de préparer le dossier PRO pour septembre 2019 + autorisation une fois les volumes calés et validés. La demande d'étude de sol est à établir par la commune de Vallouise-Pelvoux.
- Septembre 2019: phase travaux / consolidation des murs
- Novembre 2019 : dossier de consultation des entreprises, sur la base des travaux préparatoires.
- Mai 2020 : Travaux de construction du gîte des rhinolophes et du bâtiment d'accueil au printemps dès que le site est accessible.

- Septembre 2020 : travaux de requalification de l'aire de stationnement + plantations. L'ancien bâtiment abritant la colonie de petits rhinolophes est conservé. La réservation d'un périmètre autour de ce bâtiment devra être prévu, ainsi que les dispositions relatives à la préservation des existants, à respecter par les entreprises de démolition et qui seront inclues dans les pièces du marché.
- 2021 : année de suivi du déménagement ou non de la colonie de petits rhinolophes vers le nouveau gîte. Si le transfert est positif, la démolition de l'ancien bâtiment pourra avoir lieu ; dans le cas contraire la commune devra établir un dossier pour destruction d'un habitat d'espèce protégée (dérogation préfectorale soumise à l'avis de la CNPN) ce qui repousserait la destruction du gîte actuel à 2022.

Fin du Compte-rendu.

PHOTOS DU SITE 21/06/2019





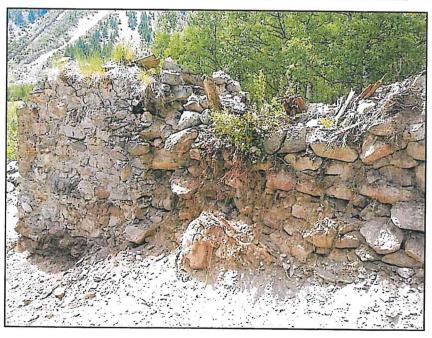




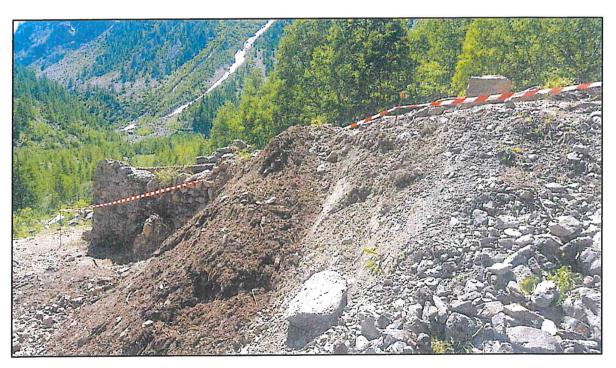


TRAVAUX PREPARATOIRES ETE 2019

















ANNEXE 4 : Photographies des travaux réalisés

PHOTOGRAPHIES DES TRAVAUX

1 / Début des travaux

Ruine principale







Ruines annexes



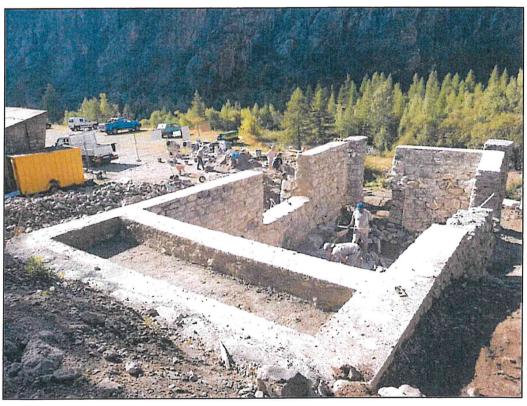


2 / Pendant les travaux

Ruine principale



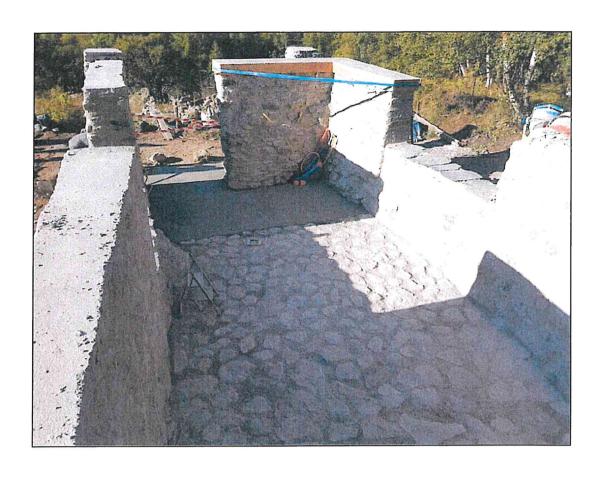






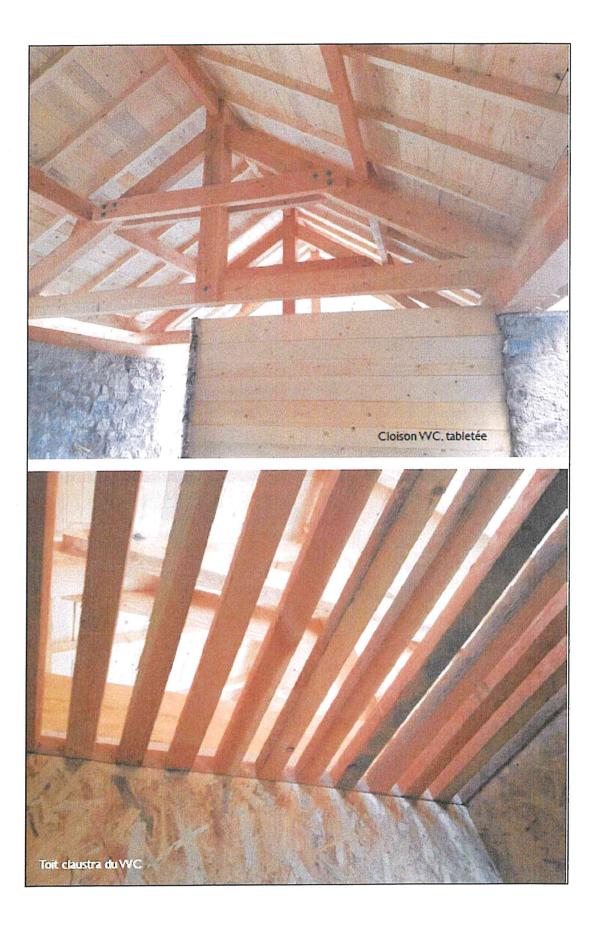


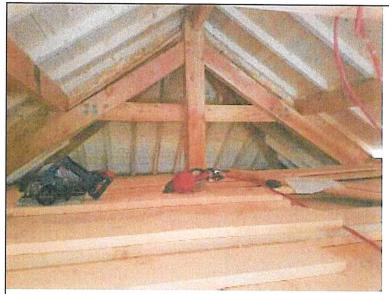


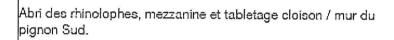




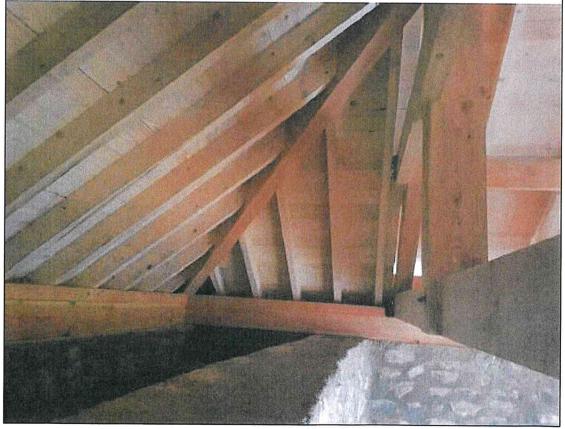




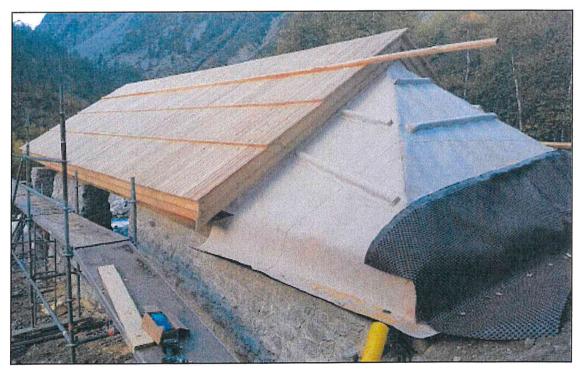










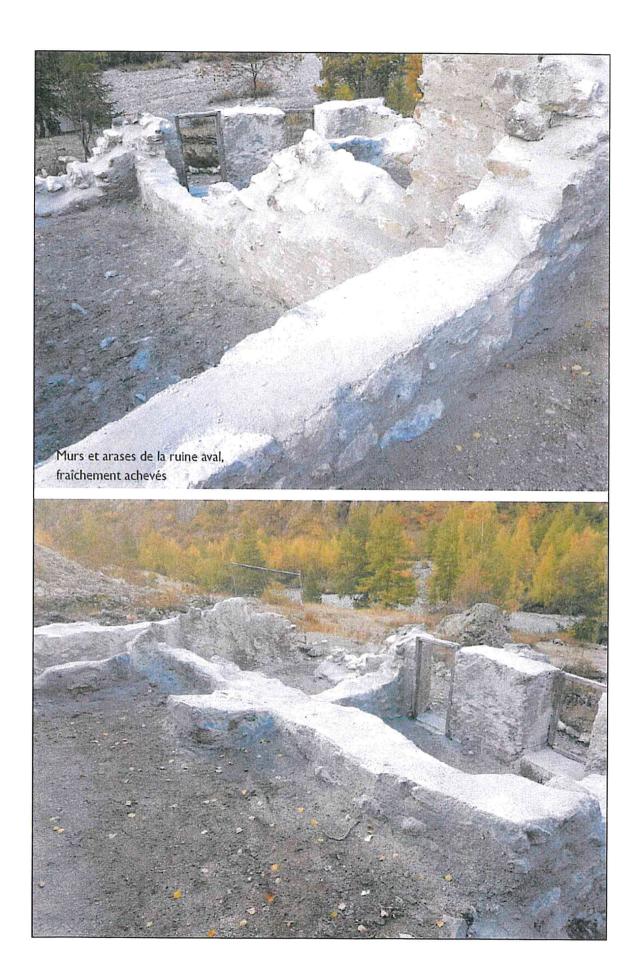


Ruines annexes



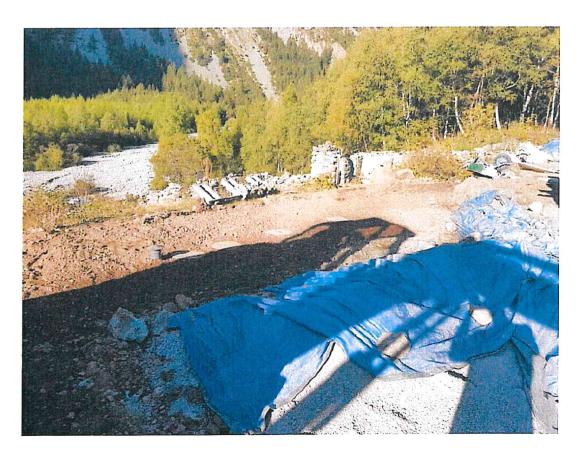




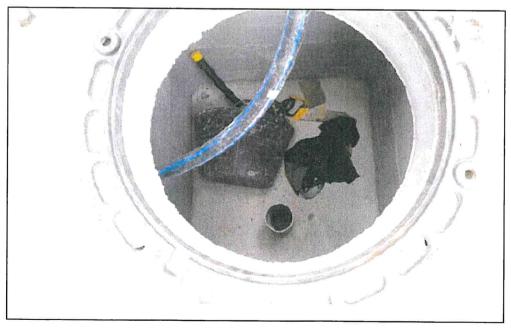


Réalisation du captage d'eau et de l'assainissement non collectif









Aménagement de la plateforme / parking









3 / Après achèvement des travaux

